



Les activités de commerce et d'artisanat sont un élément structurant de Lisieux et de la vie quotidienne de ses habitants. Elles sont créatrices d'emplois, participent à l'animation et à l'attractivité des quartiers et contribuent également à enrichir le lien social. Forte de cette conviction, depuis 2008, la municipalité s'est engagée à vous consacrer **un service qui soit à votre écoute**.

Depuis, vous avez été sollicités régulièrement afin de participer à des **rencontres** (échanges avec les élus, accueil des nouveaux commerçants, vœux aux personnalités), à des **concours** (vitrines de Noël), à des **manifestations** (Normandie Impressionniste, Grand Carnaval, Jobs d'été), bref, à toute initiative de la Ville susceptible de vous valoriser.

Des **outils de communication**, tels que la rubrique « Commerces et artisanats » du site internet ou la lettre aux commerçants, vous sont dédiés. Le **service « Relations avec les commerçants et artisans »** va à la rencontre de tous les nouveaux commerçants afin qu'ils sachent qu'un interlocuteur est à leur disposition au sein des services municipaux. Il se charge également du suivi de vos demandes quotidiennes afin de faciliter vos démarches administratives. Entre autres, des places de stationnement en zone bleue ont été créées ou sont en cours d'étude.

Nous espérons que l'année 2011 saura renforcer encore plus nos liens et être source de nouveaux partenariats.

MOBILISEZ-VOUS DÉJÀ !

Il est de notre devoir d'encourager et de favoriser l'**insertion des jeunes** dans le monde du travail. C'est pourquoi, **la Ville de Lisieux organise depuis 10 ans la Journée « Jobs d'Été »** permettant les rencontres avec les responsables d'entreprises et d'associations, les commerçants et artisans. Ils peuvent ainsi échanger leurs points de vue voire même obtenir un emploi, au moins pour la période estivale.

En 2011, la Journée « Jobs d'Été » aura lieu le **mercredi 30 mars, de 13h à 20h, à Mos@ic** (13 boulevard Pasteur). Différents thèmes seront abordés : l'emploi, l'orientation, l'information, la formation y compris par alternance. Comme chaque année, plusieurs partenaires seront associés pour organiser cette manifestation, et en particulier les services municipaux, le Foyer des Jeunes Travailleurs, la Mission Locale, l'IUT, les agences d'emploi.

Pour cette 10^{ème} édition, la Municipalité souhaite solliciter à nouveau l'ensemble des commerçants lexoviens pour permettre à ces jeunes de trouver « un job » dans le secteur du commerce, de la vente, de l'hôtellerie restauration, des services... Cette journée ne rend pas service qu'aux jeunes ! **Si vous avez un besoin particulier, c'est l'occasion idéale pour déposer une offre d'emploi**. Le service « Relations avec les commerçants et artisans » est à votre disposition pour vous renseigner et vous adresser la fiche d'inscription.

Ariane POYNARD

Adjoint au Maire en charge des Relations avec les Commerçants et Artisans, Emploi, Tourisme, Jumelages et Pèlerinage

Bernard AUBRIL

*Maire de la Ville de Lisieux
Président de la Communauté de Communes Lisieux-Pays d'Auge*

VOUS ÊTES INVITÉS :

Mercredi 1^{er} décembre 2010

Rencontre des élus avec les commerçants et artisans
19h30 – Grands salons de l'Hôtel de Ville

Vendredi 14 janvier 2011

Traditionnelle cérémonie des vœux.
19 h – Parc des Expositions de Lisieux

Mercredi 19 janvier 2011

Accueil des nouveaux commerçants et remise des prix du concours des vitrines de Noël
19h30 – Grands salons de l'Hôtel de Ville

RAPPEL

Rubrique « Commerces et Artisanats » sur le site Internet de la Ville, via la liste des commerçants.

Afin de nous aider dans la mise à jour de nos informations, nous vous remercions de les signaler en appelant le 02.31.32.19.52 ou bien en écrivant à : vlerebours@ville-lisieux.fr

LISIEUX A L'HEURE DE L'IMPRESSIONNISME

Remerciements

La Ville de Lisieux remercie les commerçants qui ont décoré leurs vitrines aux couleurs de l'impressionnisme afin d'attirer l'œil du passant : Lexo Optic, Eden Style, La Plume au Vent et la Droguerie Victor Hugo.

IL NEIGE, IL GÈLE...

Pensez à déneiger le trottoir devant votre commerce !

Par temps de neige, les habitants mais aussi les commerçants ont des devoirs !!!

En cas de neige ou de verglas, la commune assure effectivement le sablage des voies publiques et des trottoirs devant les lieux publics (écoles, Hôtel de Ville...), mais **les commerçants sont tenus** quant à eux **de déneiger devant leurs commerces pour permettre le passage des piétons.**

En règle générale, ils doivent :

- râcler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- jeter du sable ou du sel (du gros sel de cuisine conviendra) afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne les propriétaires comme les locataires. Les propriétaires d'immeubles, de pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants peuvent voir leur responsabilité civile et même pénale engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin.

Rappel : Arrêté du 26 novembre 2004.

À LA DÉCOUVERTE DES ILLUMINATIONS

La Ville de Lisieux invite les Lexoviens à défiler, avec des lampions, dans les rues de Lisieux à la découverte des illuminations, accompagnés de l'Avant Garde et des Majorettes « Les Miss » de Lisieux, le **vendredi 10 décembre 2010. Départ à 18h30, place F. Mitterrand.**

LE RAMASSAGE DES CARTONS

Le SIDMA, en collaboration avec La Ville de Lisieux, a mis en place le ramassage spécifique des cartons, une fois par semaine (le vendredi ou le samedi en centre ville). Une étude est en cours pour étendre cette zone.

Afin de faciliter le ramassage, il est nécessaire que vos cartons soient pliés et ficelés ensemble.

En plus des collectes, le SIDMA vous accueille tous les jours à la déchetterie, gratuitement.

Nouveaux horaires élargis à partir du 1^{er} janvier 2011.

Pour tous renseignements, contacter le SIDMA au 02.31.32.96.38.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Concours des vitrines de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Lisieux organisera pour la 2^{ème} année consécutive le « concours des vitrines de Noël ». Les commerçants sont invités à décorer et/ou à illuminer leurs vitrines « sur le thème de Noël ».

Le jury notera les différentes réalisations pendant les fêtes de Noël.

Les vitrines seront jugées sur l'imagination, l'originalité, l'esthétique et l'harmonie.

Pour concourir, vous devez vous inscrire dans l'une des deux catégories proposées. Les résultats seront proclamés le 19 janvier 2011.

BULLETIN D'INSCRIPTION A DEPOSER AVANT LE 13 DECEMBRE 2010

Remplissez ce bulletin et adressez-le à la Mairie de Lisieux
21 rue Henry Chéron BP 87222 14107 LISIEUX Cedex
ou téléphonez au 02.31.32.19.52

Nom du magasin _____

Nom du propriétaire _____

Adresse _____

☎ _____

Adresse mail _____

Souhaite s'inscrire au

« Concours des Vitrines de Noël »

1^{ère} catégorie : Vitrine non-illuminée

2^{ème} catégorie : Vitrine illuminée



Pour toute information votre contact :

Véronique Lerebours • Tél. : 02 31 32 19 52 - vlerebours@ville-lisieux.fr
Hôtel de Ville – 21 rue Henry Chéron – BP 87222
14107 Lisieux Cedex - www.ville-lisieux.fr